

## LE BOIS, SOLUTION POUR LA VILLE DE DEMAIN

### « Les Tours de Bordeaux ne sont que la partie émergée de l'iceberg »

ADIVbois, l'Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois, a organisé une conférence sur le bois et la ville durable à l'occasion de l'édition 2016 du MIPIM (Marché International de la Promotion Immobilière, placé cette année sous le thème du logement).

Cet événement, introduit par une intervention d'Emmanuelle COSSE, Ministre du Logement et de l'Habitat Durable, a été l'occasion de rassembler des acteurs engagés dans la dynamique de la ville de demain : Emmanuel Acchiardi (DHUP), Jean-Louis Missika (Ville de Paris), Frank Mathis (président d'ADIVbois), Nicolas Ferrand (Epamarne), Alexandra Carpentier (Bordeaux-Euratlantique), Paul Jarquin (REI). Ces intervenants ont pu constater la maturité et la solidité d'une technologie et d'une filière qui leur permet désormais de lancer de nombreux projets bois.

En conclusion Frank Mathis a annoncé les prochaines étapes du Plan Industries Bois, soutenu par le gouvernement et porté par ADIVbois, qui vise notamment la construction d'immeubles en structure et aménagement intérieur bois de R+10 à R+15, à horizon 2018 :

- Appel à manifestation d'intérêt (AMI), visant à identifier les territoires où des Immeubles à Vivre Bois pourront être construits, lancé par ADIVbois en juin 2016 ;
- Concours « conception/ réalisation » lancé par ADIVbois-PUCA fin 2016 / début 2017 ;

Les équipes lauréates identifiées au cours du premier semestre 2017 bénéficieront des études et expertises ADIVbois, et érigeront les premiers Immeubles à Vivre Bois démonstrateurs.

*« Le bois se présente comme une filière dans laquelle il est fondamental d'investir pour être en mesure, à court terme, de concilier qualité de la construction, rapidité d'exécution et bilan carbone particulièrement avantageux. »*

Emmanuel COSSE, Ministre du Logement et de l'Habitat Durable

*« Le bois n'est pas uniquement un matériau pour les projets d'exception. Il est en passe de devenir un matériau comme les autres qui se soumet aux contraintes du contexte... et bien souvent, ce contexte appelle le bois comme solution. »*

Jean-Louis MISSIKA, Adjoint à la Maire de Paris,

chargé de l'urbanisme, de l'architecture, du projet du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité

*« Les projets de tours en bois qui viennent d'être sélectionnés pour Bordeaux ne sont que la partie émergée de l'iceberg car nous nous engageons à produire 25 000 m<sup>2</sup> de surface de planchers en bois par an pour les 15 à 20 années qui viennent. »*

Alexandra CARPENTIER, Bordeaux-EURATLANTIQUE,

Directrice Générale Adjointe - Stratégie Innovation et Développement économique

*« Si des contraintes réglementaires posaient problème il y a quelques années, ces freins commencent à être levés, notamment grâce au travail réalisé par ADIVbois, facilitant grandement les projets. »*

Paul JARQUIN, Président REI et membre du Conseil d'Administration d'ADIVbois

*« EPAMARNE/EPAFRANCE s'engage sur la construction de 700 à 800 logements bois par an dans les 10 prochaines années. Pour aller plus loin dans nos projets, faciliter l'innovation et convaincre les décideurs, nous avons besoin d'ADIVbois »*

Nicolas FERRAND, Directeur Général EPAMARNE/ EPAFRANCE

*« ADIVbois se présente aujourd'hui comme un centre de ressources, pour les promoteurs, les aménageurs, les collectivités locales qui auraient l'envie de construire en bois, mais qui ont besoin d'aide, d'outils, d'informations (...) car il ne s'agit pas simplement de construire des immeubles, mais de créer une véritable dynamique permettant la massification de la construction bois. »*

Frank MATHIS, Président Directeur Général MATHIS et Président d'ADIVbois



Photos disponibles sur demande

Contact PRESSE : Marie-France BERGAMO / mariefrance.bergamo@grayling.com / T 01 55 30 70 77 - 06 32 66 72 49

**CODIFAB** est un Comité Professionnel de Développement Economique. Il a pour mission de conduire et financer des actions collectives menées pour le développement de la filière française de l'ameublement et du bois construction. A ce titre, il met en œuvre le Plan Industries Bois conjointement avec ADIVbois. [www.codifab.fr](http://www.codifab.fr)

avec le soutien du

**CODIFAB**

comité professionnel de développement  
des industries françaises de l'ameublement et du bois

**ADIVbois** est l'Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois. Créée en novembre 2014 afin de mettre en œuvre le Plan Industries Bois conjointement avec le CODIFAB, elle rassemble une centaine d'adhérents professionnels qui concourent à concrétiser le Plan et développer la construction d'immeubles bois. [www.adivbois.org](http://www.adivbois.org)